

Le Conservatoire du Littoral (Cdl)

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé par la loi de 10 juillet 1975 pour préserver les espaces naturels les plus remarquables du littoral français face notamment à l'urbanisation. Il intervient actuellement sur plus de 4 000 hectares dans la Manche.

Le SyMEL :

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) a pour mission la gestion des sites protégés du littoral de la manche.

Il se compose d'une équipe de gardes, techniciens et personnels administratifs assurant l'entretien et le suivi d'espaces naturels accessibles à un large public.



La Côte soufflée, pelouse à Arméria maritime ou gazon d'Olympe.

Le Conservatoire du littoral possède 61ha sur la Commune de Jobourg répartis de façon très morcelée en secteur de falaises et en secteur plus agricole.

Sur l'ensemble de ces terrains, le SyMEL réalise des inventaires et des suivis de faune, de flore et de fréquentation afin d'établir des préconisations visant à la **protection de la biodiversité**.

➤ Les **terrains en prairies et en cultures** sont loués à des exploitants agricoles locaux et à des particuliers afin d'y maintenir une activité contribuant à la **préservation paysagère**.

➤ **Les landes**

Durant l'été 2008, une stagiaire de BTSA Gestion et Protection de la Nature, Mélanie Gueguen, a réalisé une étude pour le SyMEL sur les landes de Jobourg et Auderville. Mélanie a ainsi cartographié les landes des deux communes selon l'état d'évolution (landes plus ou moins hautes et denses).

D'autre part, elle a rencontré certains habitants pour recueillir leur témoignage sur l'évolution des pratiques et des paysages.

On peut en cela remercier les différentes personnes qui ont accueilli Mélanie.

Au travers de ces enquêtes, il est à noter que les landes d'Auderville étaient autrefois exploitées à la fois pour une utilisation domestique (chauffage, cuisson du pain) et une utilisation d'élevage (litière, nourriture, abri).

Ces pratiques se sont perdues avec la modernisation agricole ce qui entraîne une fermeture du milieu par embroussaillage sur certains secteurs.

➤ Le **troupeau de chèvres férales** parcourt toujours les falaises mais reste bien fragile avec seulement 5 animaux, 2 mâles et 3 femelles.

Plan de gestion de la Hague

Courant 2008, le Conservatoire a accueilli une stagiaire, Lucile GARCON, pour l'élaboration du plan de gestion de la Hague. Son territoire d'étude s'étend d'Urville-Nacqueville au Nord aux vallées de Vauville au Sud.

Ce document, élaboré en concertation entre le propriétaire du site, le gestionnaire et les usagers locaux doit permettre de définir un plan d'action destiné à la sauvegarde et la pérennisation du patrimoine naturel et paysager. Suite à un diagnostic précis des potentialités écologiques du site, il définit les principaux enjeux et objectifs de la gestion à mettre en place.

Son travail a été présenté aux élus concernés le 16 décembre 2008, il se décompose en 2 grands axes : la conservation des habitats naturels et des paysages et l'ouverture des sites au public.

Zoom sur un oiseau du littoral: Le Grand corbeau

Comment le distinguer des autres corvidés :

Le Grand corbeau (*Corvus corax*) est le plus grand représentant de la famille des corvidés (Corbeaux, corneilles, Pies, Choucas,...). Il s'agit d'un oiseau massif de 60 cm de long pour une envergure pouvant atteindre 130 cm. Son plumage est intégralement noir à reflets bleutés, son bec est robuste, sa queue, en vol, est en forme de losange. Cette espèce possède un cri caractéristique, « krrok-krrok », rauque et profond qui diffère de celui des autres corvidés.

A l'occasion des parades nuptiales, mais aussi tout au long de l'année, le Grand Corbeau est reconnu pour ses acrobaties aériennes spectaculaires.



Répartition :

Le Grand corbeau occupe la plus grande partie de l'hémisphère nord. En France, il se cantonne principalement aux régions montagneuses. On peut cependant le rencontrer sur les falaises littorales du Massif armoricain.

3 à 4 couples de Grands corbeaux sont connus dans la Hague : 2 à 3 couples dans les falaises de Jobourg et un couple dans les falaises de Gréville-Hague à Omonville-la-Rogue.

Alimentation :

Le grand corbeau est un oiseau opportuniste au régime alimentaire varié : charognes, insectes, végétaux, batraciens, campagnols,...mais aussi déchets d'origine humaine. En secteur littoral, le Grand corbeau se nourrit surtout de cadavres d'animaux trouvés dans la laisse de mer, il opère aussi une prédation sur les nichées de certaines espèces d'oiseaux marins comme les Goélands argentés et les Cormorans.



Reproduction :

Les membres d'un couple ont tendance à nicher ensemble pour la vie, généralement dans le même lieu. Le nid est essentiellement constitué de branchages, mais aussi en zone littorale, de fragments d'algues sèches (laminaires). L'intérieur du nid est garni de matériaux plus doux comme de la laine de mouton. Entre 3 et 7 œufs sont pondus entre février et avril. Seule la femelle couve et l'incubation dure une vingtaine de jours. Les juvéniles quittent le nid 5 à 6 semaines après l'éclosion et sont nourris par les deux adultes. Après leur premier envol, les jeunes restent environ 6 mois avec leurs parents, avant de partir coloniser d'autres secteurs, parfois très éloignés. A l'occasion des parades nuptiales, mais aussi tout au long de l'année, le Grand Corbeau est reconnu pour ses acrobaties aériennes spectaculaires.

Les Grands corbeaux et les hommes :

Oiseau opportuniste, le Grand corbeau est depuis longtemps lié à l'Homme. On le retrouve dans de nombreuses traditions et religions (celtes, indiens d'Amérique du Nord, peuples sibériens, Inuits,...). Dans la tradition nordique, le dieu Odin est accompagné de deux Grands corbeaux qui l'informent des événements de ce monde.

En France, du moyen-âge au début du XXe siècle, le Grand corbeau a été activement persécuté, comme beaucoup d'animaux noirs...de surcroît nécrophage. Pourtant, il joue un rôle essentiel en consommant animaux morts et malades.

Une gestion en faveur du Grand corbeau :

➤ Contrairement à la plupart des espèces de corvidés classées nuisibles, le Grand corbeau est protégé par la loi depuis 1976.

Afin d'éviter les confusions liées aux grandes ressemblances entre les jeunes Grands corbeaux et les Corneilles noires, les pièges de type « cage à corvidés » sont interdits sur les terrains du Conservatoire du littoral.

➤ De façon ponctuelle, le sentier des douaniers peut être légèrement dévié de façon à garantir la tranquillité à proximité des nids.

➤ Le maintien et la mise en place de pâturage en bordure de falaise favorisent à la conservation et l'installation de couples de Grands corbeaux (limitation de la végétation favorable à la prospection, insectes coprophages, laine et de poils pour les nids,...).

Animations

Une sortie découverte sur le site des falaises de Jobourg sera organisée cet été. Toutes vos remarques et questions y seront les bienvenues.

**Rendez-vous les samedis 16 mai et 27 juin 2009,
Devant le restaurant « La Gravelette » à 9h30.**

Contact : Christelle Bonnissent/ garde du littoral
BP 239 – 50440 BEAUMONT HAGUE
02-33-04-61-59 ou 06-07-45-17-52
christelle.bonnissent@cg50.fr